



Grand Port Maritime de Rouen
34, Boulevard de Boisguilbert, BP 4075, 76022 ROUEN Cedex 3
Siret 77570125300038

Avis d'Appel à projets

Mise à disposition de terrains A ROUEN VALLEE DE SEINE LOGISTIQUE (RVSL) SUR LA COMMUNE DE GRAND-COURONNE

Création d'un centre de vie portuaire/pôle multiservices

Avis N° : 09.001A

Date de Publication : le 28/04/2009

Date limite de remise des dossiers : le 17 juillet 2009 avant 16 H

I – ENTITE :

Le Grand Port Maritime de Rouen (désigné ci-après « G.P.M. DE ROUEN ») Etablissement Public de l'Etat créé par décret n° 2008-1146 du 6 novembre 2008 sous le régime de la loi du 4 juillet 2008 portant réforme des ports maritimes,

II – OBJET :

Les terrains faisant l'objet du présent appel à projets sont situés dans la circonscription du G.P.M. DE ROUEN, sur le territoire de la commune de Grand-Couronne.

Ce site est positionné au Sud d'une plate-forme de distribution internationale de près de 200 hectares « Rouen Vallée de Seine Logistique » (RVSL) qui concentre des activités de groupage de marchandises à fortes valeurs ajoutées contiguës au Terminal à Conteneurs et Marchandises Diverses (TCMD)

Dans le cadre des perspectives de développement, présentes et à venir, le G.P.M. DE ROUEN envisage la création d'un centre de vie portuaire constitué :

- D'un centre d'affaires (restaurant, services...)
- D'une crèche,
- Des bureaux

La présente démarche d'appel à projets a pour objet la recherche d'un ou plusieurs investisseurs.

Sur le plan contractuel, la mise à disposition des terrains fera l'objet d'une ou plusieurs conventions d'occupation temporaire en conformité avec le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et le Code des Ports Maritimes.

En contrepartie du droit accordé à l'occupant, celui-ci versera au G.P.M. de Rouen une redevance d'occupation domaniale.

.../...

III – PRESENTATION DU SITE :

Le site objet de l'appel à projets est localisé en arrière de la zone Rouen Vallée de Seine Logistique (RVSL) à Grand Couronne.

RVSL est la base logistique du G.P.M. DE ROUEN à proximité du terminal conteneurs et marchandises diverses et du terminal agro-industriel de Grand Couronne. La plate forme emploie aujourd'hui près de 1000 salariés sur 12 entreprises et accueille quotidiennement plus de 600 professionnels de la route.

Il est prévu un doublement de cette activité à l'horizon 2015.

IV – SUJETIONS PARTICULIERES :

Le candidat devra présenter un projet répondant aux principales prescriptions demandées par le Port en matière de plan masse, de dimensionnement des services, de stationnement, d'aménagements paysagers, de prescriptions architecturales et environnementales comme indiqué dans le document joint en annexe.

V - PROCEDURE :

La présente procédure d'appel à projets, mise en œuvre par le G.P.M. DE ROUEN pour le choix de(s) titulaire(s) d'une convention d'occupation domaniale visée ci-dessus, est une procédure qui n'est soumise ni au Code des marchés publics, ni à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, ni aux dispositions de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée.

La présente procédure d'appel à projets est une procédure ouverte.

V.1. Composition du dossier à fournir :

Les sociétés souhaitant participer à la consultation doivent déposer, dans le délai prévu au point V.3. ci-après, un dossier composé des documents suivants :

- une lettre de candidature, par laquelle le candidat précise notamment son identité, ses coordonnées,
- une présentation générale du candidat,
- un extrait K bis ou tout document équivalent, datant de moins de trois mois, établissant les pouvoirs de la personne habilitée à représenter le candidat ou, le cas échéant, le groupement de candidats,
- une note descriptive du projet permettant d'apprécier chacun des critères de sélection,
- un plan présentant le principe d'aménagement du terrain mis à disposition,
- dossiers de référence,
- la convention domaniale complétée des renseignements exigés et signée par le candidat. Ce document servant d'engagement contractuel du candidat.
- une (ou des) lettre(s) d'intention de société(s), futur(s) sous-locataire(s) et/ou client(s) ayant obligatoirement un lien avec l'activité portuaire souhaitant s'installer et/ou utiliser les services du centre de vie portuaire/pôle multiservices.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de recevabilité. Les dossiers ne comportant pas l'intégralité des documents et informations mentionnés ci-dessus ou ne respectant pas les conditions formelles de présentation du dossier imposées par le présent avis seront déclarés irrecevables et ne seront pas examinés.

V.2. Critères de sélection :

Les dossiers seront sélectionnés au regard des critères suivants (**sur une base 100**) :

- garantie financière des entreprises candidates : **20**
- dimension environnementale, architecturale et paysagère : **20**
- dimension économique du projet : montant des investissements prévus sur les terrains : **30**
- lettre d'intention de société(s), futur(s) sous-locataire(s) et/ou client(s) ayant un lien avec l'activité portuaire souhaitant s'installer et/ou utiliser les services du centre de vie portuaire/pôle multiservices : **30**

Ces différents critères permettront de sélectionner les meilleurs projets. Pour vérifier la validité des offres, il est prévu une audition des candidats répondant aux critères ci-dessus.

Les conventions domaniales relatives aux candidats retenus suite à cet appel à projets, feront l'objet d'une approbation du Directoire du G.P.M. DE ROUEN.

Les sociétés ayant présenté une offre seront informées des résultats de la consultation dans le mois suivant la décision du Directoire du G.P.M. DE ROUEN

Le G.P.M. DE ROUEN se réserve la faculté de ne pas donner suite à cet avis d'appel public à projets. Dans ce cas, le G.P.M. DE ROUEN informera les candidats d'une telle décision qui ne donnera lieu à aucune indemnité.

V.3. Modalités de remise des candidatures :

Les candidatures sont entièrement rédigées en langue française.

Les plis des candidats doivent parvenir au port désigné ci-après au plus tard le 17 juillet 2009 avant 16 heures.

Les plis parvenus au-delà de cette date et cette heure limites sont irrecevables et seront renvoyés à leur expéditeur, sans avoir été préalablement ouverts.

Les plis cachetés doivent être transmis au G.P.M. DE ROUEN, par lettre recommandée avec avis de réception, avec l'indication sur l'enveloppe extérieure du nom et de l'adresse du candidat et de la mention « **Dossier de candidature relatif à la mise à disposition par le G.P.M. DE ROUEN de terrains à Grand-Couronne - Centre de vie portuaire/pôle multiservices – Ne pas ouvrir** » à l'adresse suivante :

**Grand Port Maritime de Rouen
Direction du Domaine et de l'Action Territoriale
34, boulevard de Boisguilbert
76022 ROUEN CEDEX 3**

Les plis peuvent également être déposés à l'adresse visée ci-dessus, dans les mêmes formes, contre remise d'un récépissé établi par le commercialisateur.

IV.4. Renseignements complémentaires

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de : vdu@rouen.port.fr - Tél : 02.35.52.96.94

Seront notamment disponibles :

- Dossier de présentation du site,
- Fiche synthétique « Appel à projets »,
- Etude « Pôle Multiservices RVSL » mars 2009
- Convention d'occupation temporaire « type »